

COMMUNICATION SECTION VIH-SIDA BURKINABE

La lutte contre le VIH, le Sida et les IST demeure un domaine prioritaire de la stratégie nationale de développement du Burkina Faso. Elle s'inscrit dans sa politique nationale de développement sanitaire (PNDS) 2011-2020.

La prévalence moyenne de l'infection à VIH dans la population adulte au Burkina Faso est estimée à 0,90% en fin 2014 avec des poches de concentration au sein de certains groupes spécifiques (TS = 16,1%, HSH = 3,6 %, détenus 2,90 %.).

Le nombre de personnes vivant avec le VIH est estimé à 110.000 dont 95.000 adultes et 13.000 enfants de moins de 15 ans.

Parmi les adultes, on compte 57.000 femmes.

Malgré la baisse de la séroprévalence du VIH, il s'avère nécessaire de reformuler les stratégies pour les adapter aux besoins réels aussi bien pour la population générale que pour les groupes spécifiques vulnérables et à haut risques afin d'assurer le contrôle de l'épidémie et éviter les phénomènes de rebond.

Il s'agit de veiller à un meilleur ciblage des interventions et au renforcement de la prise en compte du genre et des droits humains dans les actions de prévention, de prise en charge et d'appui.

Sur le plan législatif, des lois ont été votées sur la santé de la reproduction, sur la protection des droits des PV VIH etc.

Malgré l'intensification des mesures de prévention et de prise en charge de l'infection à VIH et l'adaptation de ces textes, des pratiques de stigmatisation et de discrimination envers les personnes infectées et affectées sont encore enregistrées à l'échelon familial, communautaire et sur les lieux de travail.

Le Secrétaire permanent du CNLS va approfondir les informations y afférentes.

Dans un contexte où on parle d'intégration du VIH dans la vision de mettre fin au SIDA à l'horizon 2030 et la dévolution au système de santé, il est important que dès à présent que des actions soient menées dans cette perspectives.

C'est ainsi que le Réseau des parlementaires burkinabè en santé, population et développement a été créé en avril 2016. Il regroupe toutes les sensibilités politiques présentes à l'Assemblée nationale, afin d'apporter sa contribution à l'atteinte des objectifs de lutte contre le VIN, le Sida et les IST.

C'est aussi la contribution des parlementaires dans l'atteinte des objectifs des ODD en mettant l'accent sur les aspects de santé et de VIH, en prenant en compte les droits humains, le genre, la santé sexuelle reproductrice y compris la planification familiale.

Prioriser les interventions, intensifier les interventions par le ciblage aux groupes vulnérables afin d'éviter le rebond de l'épidémie.

Le réseau des parlementaires burkinabè en santé, population et développement a pour objectif entre autres de :

- permettre aux parlementaires de mener à travers leur rôle de plaidoyer des actions répondant aux atteintes des populations, en matière d'amélioration des conditions de vie (sur le plan de la santé de la reproduction, promotion du genre, lutte contre la pauvreté), l'amélioration du cadre juridique et réglementaire du Burkina Faso et la prestation de services publics de qualité ;

- de contribuer à la promotion et à la protection des droits humains de toute la population en général, des femmes et des enfants en particulier ;
- d’encourager l’accès à l’éducation, à l’enseignement et à la poursuite des études pour tous, en combattant les disparités entre les genres ;
- de soutenir les actions qui contribuent à la lutte contre la pauvreté ;
- de lutter contre la pandémie du VIH/SIDA et les IST et autres maladies endémiques telles que le paludisme, la tuberculose etc. et autres maladies endémiques.
- renforcer les capacités des parlementaires en VIH/SIDA et les IST ;
- de promouvoir la planification familiale et la santé de la reproduction, surtout chez les adolescents et les jeunes adultes ;
- de constituer un cadre de sensibilisation, d’information et d’action entre parlementaires sur les problèmes particulières socio-économiques liés à la population ;
- de renforcer les capacités des parlementaires en technique de plaidoyer ;
- de favoriser la coopération interparlementaire, sous régionale, régionale et internationale dans les domaines de population et développement.

DOMAINES D’ACTIONS

Pour atteindre ces objectifs, le réseau compte mener des actions dans les domaines suivants :

- le plaidoyer pour la promotion de l’accès à l’éducation pour tous ;
- le renforcement des capacités des parlementaires à travers la formation et l’information des députés ;

- la législation en matière de population et développement ;
- le développement du partenariat et la mobilisation des ressources ;
- la coopération interparlementaire sous régionale et internationale à travers une participation régulière des membres du Réseau aux rencontres sur les questions de population et de développement.

ACTIVITES MENEES :

- l'élaboration des textes fondamentaux du Réseau (Statuts, règlement intérieur) ;
- la transmission des textes fondamentaux du Réseau aux partenaires et aux ministères concernés ;
- la participation aux rencontres internationales (sur la lutte contre le mariage des enfants en Ethiopie, sur l'autonomisation des femmes en Mauritanie, sur les mutilations génitales féminines à Dakar) ;
- la participation à la cérémonie commémorative de la célébration de la journée internationale de la population ;
- la participation aux rencontres des femmes parlementaires de la Francophonie.

PERSPECTIVES :

- Elaborer le plan stratégique 2016-2020 du Réseau ;
- Participer à la cérémonie commémorative de la journée mondiale de lutte contre le SIDA à Dédougou ;
- Mobiliser les ressources pour la mise en œuvre des activités du Réseau ;
- Créer des points focaux du réseau dans dix provinces pilotes ;
- Proposer une loi pour relever l'âge du mariage à 18 ans au Burkina Faso ;

- Participer aux activités des partenaires poursuivant les mêmes objectifs que le Réseau.

DIFFICULTES :

- Mobilisation les ressources,
- Expertise pour accompagner le réseau,
- Insuffisance de temps.

Je vous remercie.

**Madame OUEDRAGO/SAWADOGO Maïmouna
Coordonnatrice du Réseau des parlementaires
Burkinabè en santé, population et
développement.**

00 226 70 26 00 67

Mail : oueddmai@yahoo.fr